



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 831-4482

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 23 avril 2026

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2026

Notre dossier : 312-01077

Dossier Régie : R-4334-2026

Chère consœur,

Conformément à la décision procédurale D-2026-043 rendue par la Régie de l'énergie (« **Régie** ») dans le dossier mentionné en objet, nous vous confirmons que l'avis public (ci-après l'« **Avis** ») est maintenant publié sur le site web d'Énergir :

[Énergir | Avis public \(dossier R-4334-2026\)](#)

Nous vous confirmons aussi que le lien vers l'Avis a été publié sur la plateforme X.

En réponse à la demande exprimée à la Régie au paragraphe 9 de la décision précitée, Énergir saisit la présente occasion pour indiquer à la Régie qu'elle prévoit déposer les autres pièces attendues le ou vers le 14 mai 2026.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/mb